

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 27 (1922)

Nachruf: Paul Jacot
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

descendu au tombeau. Il s'était souhaité une épitaphe portant ces simples mots : CI-GIT PHILIPPE GODET, NEUCHATELOIS. J.-E. HILBERER.

† Paul JACOT

La mort semble faucher de préférence les hommes qui ont un grand champ d'activité et qui pourraient rendre encore d'éminents services.

Paul Jacot fut de ce nombre. Il a joué pendant longtemps un rôle considérable dans la vie publique du Jura et du canton de Berne, dont il ne s'était retiré qu'il y a quelques années. Il est né à Sonvilier même, où son père avait déjà une étude de notaire. Les premières classes faites dans son village, il se rendit à Neuchâtel, où il suivit les cours de l'Académie (aujourd'hui l'Université). De retour à Sonvilier, il y exerça le notariat avec tant de suite, de savoir-faire et de bienveillance, que son étude fut bientôt l'une des plus achalandées du pays. Les paysans des deux montagnes aimait à traiter avec lui à cause de sa grande simplicité d'allures, qui n'excluait d'ailleurs pas une parfaite distinction, qui lui était naturelle. Mais quels que fussent ses talents à cet égard, c'est comme homme politique que Paul Jacot a retenu et retiendra toujours l'attention.

De bonne heure, il fut élu maire de Sonvilier. Il le resta jusqu'au moment où le socialisme, apportant ses méthodes nouvelles, il ne crut pas devoir s'y associer. Son administration a été marquée par des progrès non tapageurs certainement, mais réguliers et bienfaisants, qui firent que nulle part la vie n'était plus paisible et meilleure que dans son village.

Pendant trente ans, il fut député du Haut-Vallon au Grand Conseil bernois, qu'il eût d'ailleurs l'honneur de présider. Il ne s'y fit pas une place par des coups d'éclat, mais bien par le sérieux et la persévérance avec lesquels il étudiait et s'efforçait de résoudre les problèmes du jour. Il y a représenté dignement la petite patrie jurassienne et il n'est que juste de relever l'empressement qu'il mettait à y défendre les intérêts des petits et sa sociabilité engageante envers quiconque avait besoin de son aide.

Quelques-unes de ces qualités firent que pendant un quart de siècle, il n'y eut au vallon de St-Imier et dans le Jura aucune fête populaire, aucune manifestation sociale importante sans que Paul Jacot fût au nombre des initiateurs ou des organisateurs. On comptait souvent sur lui pour le discours officiel. Sa parole ne flamboyait pas ni ne roulait comme un tonnerre, mais on n'en admirait que plus la pondération de sa pensée et son véritable amour du pays. Il a été un de leurs membres les plus militants et leur plus sincère ami.

Il fit partie du Conseil de surveillance du 2^e arrondissement des C. F. F. et l'on se souvient qu'en cette qualité il rendit d'éminents services à notre région usinière et qu'il eut la main particulièrement heureuse à diverses reprises, dans la question des horaires.

Il présida le Comité de la Banque Cantonale.

Il fut membre de la Commission de l'assurance immobilière du canton de Berne, dont la dernière séance, toute récente, devait être son chant du cygne.

Juge au Tribunal de district depuis 1895, il devint, dès 1898, vice-président de cette Cour.

Nous l'avons dit: Paul Jacot était un homme essentiellement aimable, droit et bon, sa vie fut un exemple de travail qui s'est harmonieusement prolongé jusqu'à sa mort.

† Ali MARCHAND

1870-1921

Quelle consternation ce fut pour tous ceux qui le connurent que le décès de cet homme de bien et de ce bon citoyen ! Malgré une santé délicate, Ali Marchand fut un vaillant travailleur, et nul n'aurait cru qu'il dût s'en aller si tôt, n'ayant que cinquante ans à peine. On s'était si bien habitué à compter sur lui et ses conseils éclairés, qu'il semblait que son utile carrière ne dût pas finir !

Après ses classes à Reconvillier, à Moutier et au progymnase de Neuveville, où il eut pour maître M. Karl Spitteler, il se rendit à Langenthal pour y compléter ses connaissances en allemand, et fit ensuite un solide apprentissage de banque à La Chaux-de-Fonds. Il était de la sorte des mieux préparés pour l'emploi de secrétaire-caissier de la commune de Reconvillier, qu'il remplit avec distinction durant vingt-cinq ans. Il eut diverses autres charges, entre autres celle pendant dix ans de gérant de la Coopérative de Consommation. Il montra dans toutes le même savoir-faire et un même inaltérable dévouement.

A la sûreté de ses connaissances, il joignait un sens pratique et une justesse de coup d'œil remarquables, de même qu'une conscience délicate et une grande probité. Aussi sa réputation était-elle étendue et venait-on de loin pour recourir à ses conseils.

Ce fut au surplus un chrétien tolérant, généreux et actif, digne d'être pris en exemple. Il fit partie pendant de nombreuses années du Conseil de la paroisse de Tavannes-Chaindon.

Philatéliste averti et soigneux, il a réuni une fort belle collection de timbres, bien connue des amateurs. Elle fut sa seule passion. Il aurait eu peut-être celle des voyages, mais se contenta d'excursions dans ses vacances à travers notre pays, qu'il aimait. Il le parcourut en tous sens et se plaisait d'en fixer les images en rapportant toujours de chacune d'elles un beau choix d'intéressants clichés photographiques.

Ali Marchand servit bien son pays. Quoique de fonctions modestes et modeste lui-même, il fut de ceux qui surent lui faire honneur, et son souvenir restera cher au cœur de ses nombreux amis et de ses concitoyens.

O. S.